

Nos publications :

Violence à l'école, Ouvrage collectif coordonné par André Sirota chez Bréal (2009)

Zakouskis pédagogiques ou Chroniques d'école et de vie, d'Olivier Ivanoff chez Fabert (2009)

Les coulisses d'un journal collégien, de Josiane Valin chez Fabert (2009)

Eux et Nous : questions d'ados, paroles d'adultes, de Jean François chez Erès (2007)

Des clés pour réussir au collège et au lycée, coordonné par Françoise Rey et André Sirota chez Erès (2007)

Profs, parents : Démission impossible, de Jean François chez Ramsay (2003).

Accompagner la scolarité des enfants, de Gérard Castellani chez Actes Sud Junior Éducation (2000).

Les chemins de l'apprentissage, RETZ / CEMÉA

Revue Vers l'éducation nouvelle : Revue d'expression politique et pédagogique qui traite de l'Éducation nouvelle dans divers champs d'intervention : l'enfance, les pratiques éducatives et culturelles, la rencontre interculturelle à l'école, au collège, dans le quartier, dans la ville, en France et dans le monde.



Dossier thématique de la revue VEN : L'éducation à la parité, à la mixité et au genre (2010), Les enjeux de l'autorité éducative (2011), Pour des dispositifs appropriés face au décrochage scolaire (2011), Accompagner la culture une urgence éducative (2009), Parentalité : Parents et scolarité (2009), Toujours nouvelle (2005), Lois, règles et consignes (2004), Violence à l'école, enjeux de société (2003).

Tarifs pour les lycées : Forfait journée (intervention, matériel éducatif pour un groupe de 30 délégués maximum) 400€ + les frais de déplacement depuis Besançon. Pour les collèges merci de nous consulter.

Les CEMÉA, Qu'est-ce que c'est ?

Les Ceméa sont une association laïque d'éducation populaire, mouvement d'éducation nouvelle, reconnue d'utilité publique, complémentaire de l'école publique.

Les Ceméa se situent dans une approche globale des questions éducatives articulant les trois pôles : famille-école-loisirs collectifs.

Les militants des Ceméa sont d'abord des acteurs de terrain, qui agissent de la maternelle à l'université, comme dans les structures péri-scolaires et extra-scolaires.

Nos actions en Franche-comté se situent dans :

- la formation d'enseignants.
- la formation d'accompagnateurs à la scolarité.
- la formation de délégués d'élèves.
- la formation d'animateurs, de directeurs volontaires d'accueils collectifs de mineurs. (BAFA, BAFD)
- la formation de professionnels de l'animation (BPJEPS, BAPAAT, CQP...).
- l'accompagnement d'événements culturels.
- le diagnostic préalable et l'évaluation de dispositifs éducatifs (CEL, CTL, CLAS,...).
- l'accueil et l'accompagnement des personnes en Service Volontaire Européen, ou en Léonardo
- La formation d'encadrants de projets internationaux.
- Recherche-actions sur la place des Roms en Europe.

Les CEMÉA (Centres d'Entraînement aux Méthodes d'Éducation Active) s'inscrivent dans différents collectifs. Au niveau régional, ils coordonnent le CAPE (Collectif des Associations Partenaires de l'École) et participent à la JPA (Jeunesse au Plein Air) et au CRAJEP (Collectif Régional des Associations Jeunesse Éducation Populaire).

CEMÉA

L'ÉLAN FORMATION

FRANCHE-COMTE

Former les délégués d'élèves 2014/2015

CEMÉA de Franche Comté
18 rue de Cologne – BP 117
25 013 BESANCON Cedex
Tél. : 03.81.81.33.80 Fax : 03.81.82.33.07
Site internet : <http://cemeafc.org>
Email : asso@cemeafc.org

Nos objectifs de formation :

- Permettre aux délégués d'élèves d'assurer pleinement leur rôle.
- Découvrir les textes législatifs régissant l'action des délégués d'élèves.
- Réfléchir avec les élus à une démarche démocratique.
- Préparer les délégués à participer activement et pleinement aux différentes instances.
- Favoriser l'écoute et la prise de parole.
- Les aider à prendre en charge un compte rendu oral ou écrit.

Des méthodes actives :

La formation s'appuiera sur des mises en situation à partir :

- du vécu des élèves ;
- de jeux d'expression orale, de communication, d'argumentation ;
- de jeux de situations et de leur analyse;
- de l'élaboration de documents écrits et de compte rendus.

Des moments en grand groupe alterneront avec des travaux en petits groupes permettant à chacun des participants de s'exercer à la prise de parole et à la communication.

La durée et le lieu de la formation :

La durée et la forme donnée à la formation dépendent des objectifs que vous vous êtes fixés. Elle peut consister en la formation de tous les délégués sur une journée, puis une formation spécifique pour les élus au CA/CVL, avec des groupes réduits sur des projets....

Cette formation peut avoir lieu au sein de l'établissement ou hors de celui-ci (en externat ou en internat).

Quelques éléments de contenus :

Les propositions de contenus (liste non exhaustive) ci-contre sont modulables et adaptables en fonction de vos besoins et des préoccupations particulières à votre établissement.

1. Connaissance et fonctionnement des différentes instances.

Conseil de classe, Conférence des délégués d'élèves, Conseil des délégués pour la vie lycéenne, Conseil Intérieur (LEGTA), Conseil d'administration, Conseil de discipline... La maison des lycéens, le foyer socio-éducatif, l'association sportive et culturelle (LEGTA)...

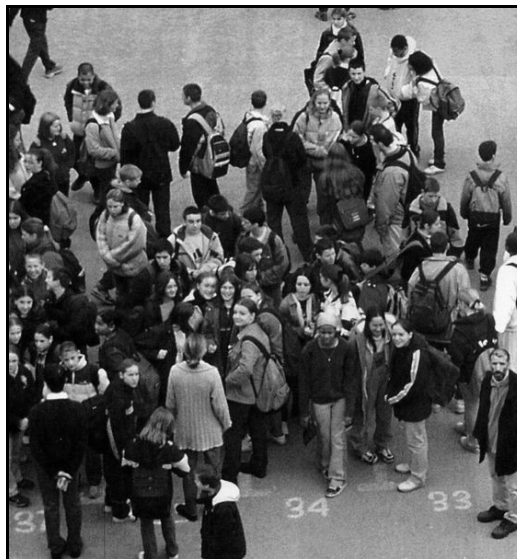
2. Droits et devoirs des élèves et de leurs représentants.

Préparation et organisation des élections, clarification du rôle et des fonctions du délégué d'élèves, élaboration et suivi de projets concernant la vie de l'établissement... Convention des droits de l'enfant.

3. Communication orale et écrite.

Transmettre une information à l'oral et à l'écrit, argumenter, négocier, écouter, recueillir des avis, prendre des notes, rédiger et présenter un compte rendu, utiliser l'affichage... Préparer et animer une réunion, un conseil...

4. Connaissance de l'établissement et de ses acteurs.



Formations complémentaires à destination des délégués élèves :

En fonction de vos besoins, nous sommes en mesure de mettre en place différents types de formation :

- Aide à la préparation des élections des délégués d'élèves.
- Accompagnement des élèves élus au Conseil d'Administration et/ou au Conseil des délégués à la vie lycéenne.
- Accompagnement d'une équipe d'établissement dans la mise en place de formations de délégués d'élèves.



Formation continue des personnels de l'école

Les CEMEA, association laïque d'éducation populaire, mouvement d'éducation nouvelle, complémentaire de l'école publique, proposent des stages de formation continue des personnels de l'école.

A la demande des établissements et en lien avec la DIFOR, nous pouvons intervenir sur différentes thématiques. N'hésitez pas à prendre contact avec nous pour envisager ensemble un contenu et une démarche de formation.

- Connaissance des adolescents pour la pratique professionnelle.
- Professeur principal.
- Animer l'heure de vie de classe.
- Travailler avec les structures d'accompagnement à la scolarité.